

JOURNAL D'ACTUALITÉ DU DROIT INTERNATIONAL ET EUROPÉEN (JADIE)



Source : site de la revue

Titre

Journal d'actualité du droit international et européen (JADIE)

Auteur(s)

Directeurs de publication : Hugo Flavier et Marion Tissier-Raffin.

Coordinatrice éditoriale : Chloé Fouquet

Comité Scientifique :

Axe R2E, Ressources, espaces, environnement : Carlos Alvès, Hubert Delzangles

Axe C2M, Circulations, mobilités, migrations : Jean Sagot, Marion Tissier

Axe DLV, Droits, libertés, valeurs : Marie-France Verdier, Sébastien Platon

Axe D2C, Différends, conflictualités, contentieux : Baptiste Tranchant, Anne-Marie Tournepiche.

Date

La revue JADE (Journal d'actualité des droits européens) a été fondée en 2011 par les professeurs Olivier Dubos et Sébastien Platon. En 2023, la revue JADIE, Journal d'actualité du droit international et européen, prend la suite de la revue JADE.

Éditeur(s)

Centre de Recherche et de Documentation Européennes et Internationales (CRDEI) - Université de Bordeaux



Support

Revue en ligne

Type de document

Revue

Périodicité

Irrégulière

Source du droit

Doctrine
Jurisprudence
Législation

Domaines du droit

Droit européen
Droit international

Contenu

La Revue JADIE est une revue francophone en ligne à vocation scientifique et professionnelle consacrée au droit européen et du droit international. Cette revue est portée par les enseignants-chercheurs du CRDEI, le Centre de recherche et de documentation européennes et internationales. L'objectif du JADIE est de proposer des articles de fond, des commentaires d'arrêts et des brèves d'actualité qui portent sur l'ensemble des évolutions du droit européen et du droit international, tant dans leur aspect institutionnel que dans leur aspect contentieux.

La Revue JADIE s'inscrit dans une démarche pluridisciplinaire qui entend décloisonner la spécialisation des disciplines juridiques et s'ouvrir aux autres sciences sociales et scientifiques.

Type de classement

La Revue s'organise ainsi en 4 grandes rubriques thématiques qui reprennent les axes de recherche du CRDEI :

- Ressources, espaces, environnement ;
- Circulations, mobilités, migrations ;
- Droits, libertés, valeurs ;
- Différends, conflictualités, contentieux.

La publication des articles se fait au fil de l'eau, et il n'y a pas formellement de numéro de revue.

La Revue JADIE publie également des « Annonces » consacrées aux actualités scientifiques du CRDEI afin de mettre en valeur et de diffuser au plus grand nombre les manifestations et conférences organisées par les membres du laboratoire.

Source : rubrique à propos de la revue dans le site JADIE.

Clefs d'utilisation

Tous les articles de la revue sont accessibles gratuitement et dans leur intégralité sur le site du Journal d'actualité du droit international et européen (JADIE).

La liste des articles publiés chaque année, est consultable dans la section Articles → [Archives](#). Il est également possible d'effectuer une recherche par les quatre grandes rubriques dans la section Articles → Par [rubrique](#).

Notes

En 2023, la revue JADIE, Journal d'actualité du droit international et européen, prend la suite de la revue JADE, Journal d'actualité du droit européen.

JADE, de 2011 à 2022, ISSN : 2495-1722

JADIE, à partir de 2023, ISSN : 3001-6401

Cette revue est suivie par [Mir@bel](#)

La revue est disponible sur le [Portail Universitaire du droit Univ-droit](#)

Elle est partiellement disponible dans [HAL](#)

Lien [SUDOC](#) (ancienne version de la revue - JADE)

Lien [ROAD](#)

Lien [BNF](#) (ancienne version de la revue - JADE)

Titre abrégé : J. actual. droit int. eur.

Liens

Lien direct vers la [Revue](#).

Fiche réalisée par : Mariana ROMLING ROTHEIA ANDRADE (BIU CUJAS) - Isabelle LE MANCHEC (BIU CUJAS), le 18/02/2025

Mise à jour le 18/02/2025

Conditions d'utilisation

Les fiches issues des "Ressources documentaires" et des "Ressources pédagogiques" du Jurisguide sont sous [contrat Creative Commons](#)



Vous êtes libres :

- de reproduire, distribuer et communiquer cette création au public
- de modifier cette création

selon les conditions suivantes :

Paternité

Vous devez citer le nom de l'auteur original de la manière indiquée par l'auteur de l'oeuvre ou le titulaire des droits qui vous confère cette autorisation (mais pas d'une manière qui suggérerait qu'ils vous soutiennent ou approuvent votre utilisation de l'oeuvre).

Pas d'utilisation commerciale

Vous n'avez pas le droit d'utiliser cette création à des fins commerciales.

Partage des conditions à l'identique

Si vous modifiez, transformez ou adaptez cette création, vous n'avez le droit de distribuer la création qui en résulte que sous un contrat identique à celui-ci.

Ce qui précède n'affecte en rien vos droits en tant qu'utilisateur (exceptions au droit d'auteur : copies réservées à l'usage du copiste, courtes citations, parodie...)

Pour la version intégrale du contrat : voir le [code juridique Creative commons](#).